



Commission du droit de l'Ontario  
Nouveaux projets – Appel de propositions

Juillet 2019



LAW COMMISSION OF ONTARIO  
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

## **1. Introduction**

La Commission du droit de l'Ontario (CDO) sollicite des propositions pour de nouveaux projets de réforme du droit.

Il s'agit d'une occasion unique pour les particuliers et organisations de travailler avec le principal organisme de réforme du droit en Ontario et de formuler des avis indépendants, fondés sur des principes et faisant autorité sur des questions juridiques importantes.

Vous trouverez de plus amples renseignements au sujet de la CDO et de ses projets sur notre [site Web](#).

## **2. Qui nous sommes**

La CDO est le principal organisme de réforme du droit en Ontario.

Fondée en 2008, la CDO est le fruit d'un accord entre la Fondation du droit de l'Ontario, le ministère du Procureur général de l'Ontario, le Barreau de l'Ontario, la Faculté de droit Osgoode Hall et les doyens des facultés de droit de l'Ontario. La CDO est régie par un Conseil des gouverneurs indépendant composé de représentants de divers organes du secteur de la justice en Ontario.

Notre mandat est de faire progresser la réforme du droit, de promouvoir l'accès à la justice et de stimuler le débat sur d'importants enjeux juridiques. La CDO s'occupe principalement de questions entourant la réforme du droit qui touchent la population ontarienne et qui relèvent de la province.

Les bureaux de la CDO sont situés à la Faculté de droit Osgoode Hall de Toronto.

## **3. Ce que nous faisons**

La CDO fournit des avis indépendants, prospectifs et fondés sur des données probantes concernant certaines des questions de politique juridique les plus complexes et les plus



LAW COMMISSION OF ONTARIO  
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

sujettes à controverse en Ontario. L'analyse qu'elle fait des lois, politiques et programmes de la province est rigoureuse, collaborative et s'appuie sur une approche pluridisciplinaire, ainsi que sur de vastes consultations auprès des particuliers et des institutions les plus concernés par les enjeux étudiés. La CDO est un chef de file national et international en matière de participation du public aux projets de réforme du droit.

Les rapports que produit la CDO font autorité et représentent une ressource durable à l'intention des décideurs, des parties prenantes, du milieu universitaire et du grand public. La CDO agit indépendamment des intérêts des parties prenantes et mène chaque projet dans un souci « d'intérêt public » indépendant.

Par définition, les rapports de la CDO ouvrent de nouvelles voies en matière de réforme du droit. Ils ont mené à l'élaboration de nouvelles lois, à des modifications réglementaires et à des changements aux politiques de diverses institutions ontariennes. Les travaux de la CDO sont cités dans des décisions judiciaires, des rapports sur les politiques, des articles universitaires et des reportages dans les médias. Ils contribuent aussi grandement à éduquer la population sur les questions juridiques et à alimenter les débats publics sur des questions de réforme du droit importantes et d'actualité.

Depuis 2014, la CDO a entrepris ou achevé sept grands projets et diffusé près de 20 rapports, documents de consultation et exposés. Ces grands projets sont les suivants :

- Les recours collectifs
- Les droits numériques
- La diffamation à l'époque de l'Internet
- Les enjeux juridiques liés aux derniers moments de la vie.
- Les enjeux juridiques liés aux derniers moments de la vie chez les Autochtones
- La capacité juridique, la prise de décisions et la tutelle
- La simplification des procédures pour les petites successions

La CDO soutient également la réforme du droit, l'élaboration de politiques et le débat critique à l'occasion de conférences, d'événements et de partenariats, dont voici quelques exemples récents :



LAW COMMISSION OF ONTARIO  
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

- L'intelligence artificielle pour les avocats (en collaboration avec Element AI et la faculté de droit Osgoode Hall)
- Les décisions issues d'algorithmes dans le système de justice pénale (en collaboration avec CitizenLab, la Criminal Lawyers' Association de l'Ontario et la Faculté de droit de l'Université de Toronto)
- Groupe de discussion sur la responsabilité des intermédiaires Internet (conférence RightsCon 2018)
- Conférence internationale sur la diffamation de la CDO
- Table ronde provinciale sur les droits numériques (en collaboration avec la Fondation Mozilla)
- Consultation des autochtones sur les derniers moments de la vie
- Table ronde sur la sédation palliative (en collaboration avec la Fondation Trudeau)
- Table ronde Ryerson sur les multiples confessions religieuses (en collaboration avec l'université Ryerson)
- Forum sur les données ouvertes dans le système de justice (en collaboration avec Aide juridique Ontario)

## **4. Appel de propositions**

### **Qui peut soumettre une proposition?**

Toute personne ou organisation établie en Ontario peut soumettre une proposition. Il peut s'agir de juristes, d'organisations juridiques, d'ONG, de gouvernements, d'universitaires et de citoyens.

### **Quels genres de projets intéressent la CDO?**

La CDO envisage tout projet ou toute idée qui s'inscrit dans le cadre de son mandat et qui répond à ses critères de sélection. Les critères sont énumérés à la section « Lignes directrices pour la présentation d'une proposition et critères de sélection » ci-après. Ces critères font en sorte que les projets de la CDO :

- abordent d'importants enjeux juridiques qui touchent un grand nombre d'Ontariennes et d'Ontariens;
- portent sur des questions pour lesquelles la réforme du droit est d'actualité et nécessaire;



LAW COMMISSION OF ONTARIO  
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

- donnent lieu à des recommandations précises et pratiques portant sur les lois provinciales ou des politiques juridiques;
- font la promotion de l'accès à la justice;
- mobilisent les parties prenantes déjà engagées dans le domaine visé.

Règle générale, la CDO ne soutient pas les projets dans des domaines qu'elle a déjà étudiés ou qui font double emploi avec de récentes lois, enquêtes, rapports, etc. La CDO n'est pas un organisme de financement.

La plupart des projets de la CDO donnent lieu à un rapport ou à des recommandations sur une question. La CDO soutient également la réforme du droit, l'élaboration de politiques et le débat critique à l'occasion de conférences, de forums et d'autres initiatives. Elle envisagera d'entreprendre les deux types de projets de réforme du droit, ainsi que de s'associer avec d'autres organisations pour mener des projets conjoints.

#### **Processus et date limite**

Veillez faire parvenir les propositions à l'adresse [lawcommission@lco-cdo.org](mailto:lawcommission@lco-cdo.org). Il n'y a pas de nombre limite de pages, mais les propositions doivent nous parvenir au plus tard le vendredi 27 septembre 2019. Le Conseil des gouverneurs de la CDO procédera par la suite à la sélection des projets. Les nouveaux projets devraient commencer à la fin de 2019 et au début de 2020.



LAW COMMISSION OF ONTARIO  
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

## 5. Lignes directrices pour la présentation d'une proposition et critères de sélection

Les propositions soumises devraient comporter les éléments suivants :

### Renseignements sur l'auteur(e) de la proposition

- Donnez-nous des renseignements sur vous-même ou votre organisation, y compris
  - Le nom de l'auteur(e) et ses coordonnées
  - Description de l'organisation, son mandat et les personnes-ressources, le cas échéant
  - Est-ce que vous ou votre organisation avez déjà collaboré avec la CDO?
  - Pourquoi vous intéressez-vous ou votre organisation s'intéresse-t-elle à ce domaine du droit/à ce projet?

### Description du projet proposé

- Veuillez décrire votre projet de réforme du droit, y compris
  - Un résumé du projet
  - Sur quel domaine du droit, quelle loi ou quel enjeu porte le projet?
  - De quel genre de projet s'agit-il? Un rapport, une conférence, un atelier ou un autre type d'événement?
- Pourquoi ce projet est-il pertinent et d'actualité?
  - Pourquoi s'agit-il d'un important projet de réforme du droit?
  - Qui sera touché par ce domaine du droit/cette question juridique?
  - Ce domaine du droit ou cette question juridique sont-ils sujets à la controverse? Dans l'affirmative, pourquoi?
  - Pourquoi la loi doit-elle changer?
  - Quelles sont les parties prenantes potentielles de ce projet?
- Ce domaine du droit a-t-il déjà fait l'objet d'études, de rapports ou d'initiatives de réforme du droit?



LAW COMMISSION OF ONTARIO  
COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

- Veuillez décrire les études, rapports ou initiatives de réforme du droit qui ont déjà porté sur ce domaine?
- À quand remontent-ils? Quelle était leur issue?
- Pourquoi la CDO est-elle la bonne organisation pour entreprendre ce projet?
  - Le projet s'inscrit-il dans le mandat de la CDO, qui est de promouvoir l'accès à la justice et la recherche indépendante pluridisciplinaire?
  - Les enjeux juridiques relèvent-ils de la province?

### **Soutien pour le projet**

- Ferez-vous appel à du soutien, du financement et des experts de l'extérieur?
  - Pouvez-vous présenter des lettres d'appui de particuliers ou d'organisations qui connaissent bien les enjeux abordés par votre proposition?
  - Y a-t-il des partenaires potentiels qui seraient prêts à collaborer avec la CDO dans le cadre de ce projet?
  - Pouvez-vous avoir accès du soutien externe, qu'il soit d'ordre financier ou matériel?
  - Quels autres experts juridiques, universitaires, ONG ou autres pourraient être intéressés à participer à ce projet?

## **6. Questions, commentaires et coordonnées**

La CDO encourage les particuliers et organisations à communiquer avec elle afin de discuter de leurs projets et idées. Vous pouvez envoyer vos questions ou commentaires à l'adresse [lawcommission@lco-cdo.org](mailto:lawcommission@lco-cdo.org).

Vous trouverez plus de renseignements sur les appels de propositions [sur la page Web correspondante de la LCO](#).